Suisse : La soi-disant victime d'une agression raciste commise par des "extrémistes de droite" avait tout inventé, ce citoyen français devra passer à la caisse (MàJ)

18/07/2022 à 17h45



18/07/2022

Un métis avait déclaré avoir été agressé par des extrémistes de droite en janvier dernier. Il avait porté plainte. L'enquête a démontré que le Français s'était automutilé. Il a été puni par la justice.

En janvier dernier, un jeune homme avait prétendu avoir été attaqué par une horde alémanique dans le Jardin du Prince, près de la collégiale de Neuchâtel. Il avait tout inventé. Par ordonnance pénale, le Ministère public neuchâtelois l'a reconnu coupable d'induction de la justice en erreur et lui a infligé une peine de 30 jours-amende à 30 francs avec sursis.

Il devra en outre régler les 200 francs de la cause.

« Il faut arrêter de se plaindre, le vrai racisme est terminé aujourd'hui 🤷 ».

À entendre tout ce monde répéter ça, je finissais par me dire qu'ils avaient peut-être raison et que je devais arrêter de croire que ma couleur de peau pouvait déranger... Après tout, je suis métis, mon père est noir, ma mère est blanche.
Mais voilà, la vérité m'a vite rattrapé, le monde n'est pas tout rose. À partir du moment où l'on ne se ressemble pas, il y aura toujours cette foutue barrière entre couleur, religion ou même appartenance sexuelle, du moins tant que des personnes penseront que leur vie est bouleversée par cette différence. Même si le racisme et la discrimination sont moins visibles qu'avant, il font toujours parti de notre quotidien. Cela ce traduit par des regards, des blagues, des surnoms ou encore des changements de comportements à notre égard. Ces choses sont si courantes qu'elles en deviennent insignifiantes aux yeux du monde.

Que ce soit chez les blancs comme chez les noirs, qui m'ont souvent jugé comme ayant « trop de sang blanc » simplement parce que je ne prenais pas de parti, beaucoup trop critiquent une couleur au lieu de critiquer une éducation. À aucun moment, je n'ai renié mon côté blanc ou noir et jamais je ne le ferais... Si des personnes veulent juger une partie de moi j'aimerais que ce soit sur mon caractère ou ma façon d'être, quelque chose que je peux changer en soit.

Mais il y a 2 jours, c'est moi qui ai subit cette haine... Un groupe d'une dizaine d'hommes se jette sur moi en hurlant des cris de singe, puis m'immobilise au sol après m'avoir rué de coups et me scarifie La Croix Gammée sur le visage... Je pensais vraiment que ce genre de choses n'arrivaient que dans les films,J'ai toujours essayé de faire la part des choses, à raisonner ceux qui combattaient le racisme par le racisme ou la violence par la violence... Malgré ça, mon avis n'a pas changé aujourd'hui, c'est leur méthode et non la mienne. Ça devrait d'ailleurs être celle de personne...

Aujourd'hui, je n'ai aucune haine envers ces gens, seulement de l'incompréhension, restez forts et soyez fières de vos différences 👊🏽👊🏽👊🏾

#racism @blklivesmatter #staystrong #blackandwhite

Le message mensonger que le serveur français avait diffusé sur Instagram

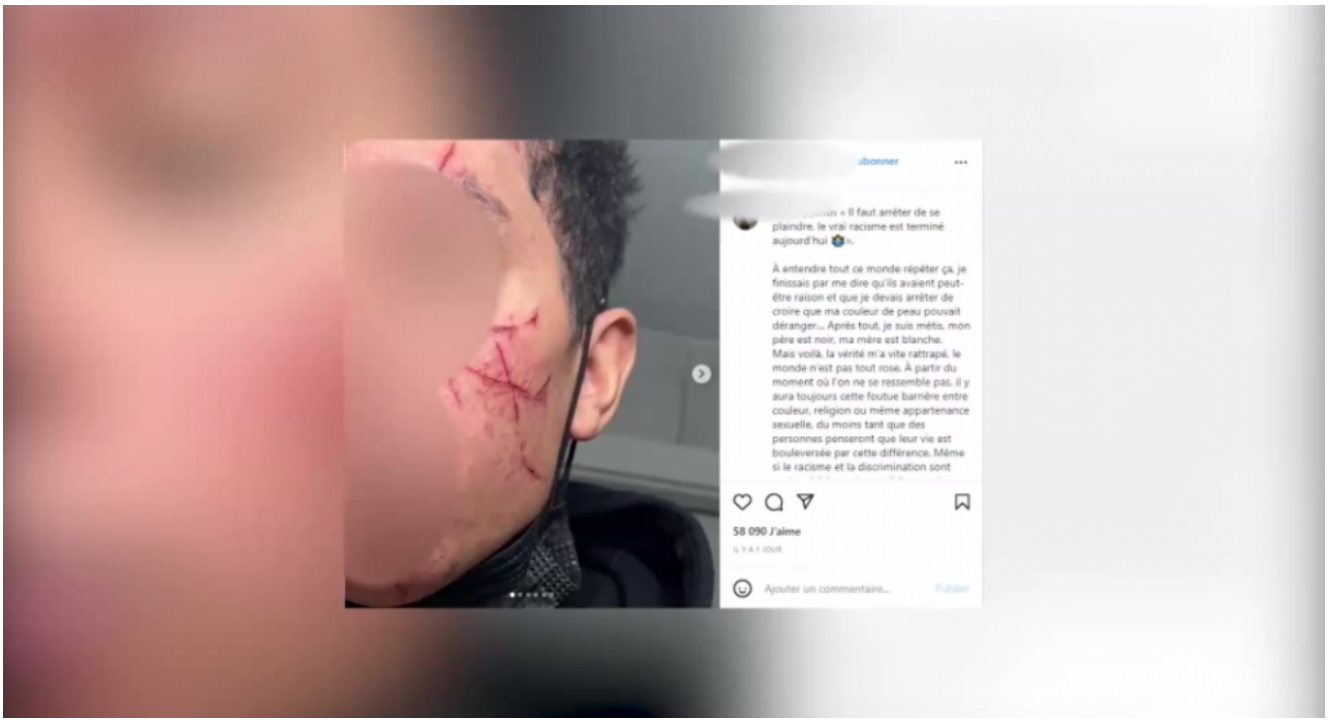
Le serveur de 28 ans avait posté sur Instagram des clichés où il présentait une croix gammée scarifiée sur sa joue et un t-shirt ensanglanté et en lambeaux. Il avait également relaté avoir été hélé à coups de cris de singe. L’affaire qui avait fait grand bruit, avait été abondamment relayée sur le réseau social.

20minutes.ch

[redacted]

20/05/2022

Le récit d’un jeune prétendument agressé paraissait douteux au premier abord.



L’employé d’un bar neuchâtelois prétendait avoir été victime d’une agression à caractère raciste, alors qu’il promenait son berger allemand, dans un jardin public de Neuchâtel, dans la nuit de 17 au 18 janvier dernier. Ce jeune de 28 ans a-t-il été assailli par une bande de jeunes «parlant uniquement allemand», comme il l’a prétendu sur son compte Instagram? «Il n’était ni entré ni sorti de chez lui, aux heures qu’il avait indiquées», rapporte aujourd’hui le procureur général Pierre Aubert. Constat fait avec «un haut degré de vraisemblance».

Selon son récit, ses agresseurs l’avaient immobilisé et lui avaient scarifié une croix gammée sur la joue droite, au jardin du Prince, près de la collégiale de Neuchâtel. «Ils se

sont jetés sur moi en hurlant des cris de singe puis m'ont immobilisé au sol après m'avoir roué de coups», avait-il écrit. Ces faits n'ayant pas été dénoncés, la police est entrée en contact avec le jeune Français, lequel a alors porté plainte contre inconnu.

(…) «Certains détails semblaient curieux», corrige aujourd'hui Pierre Aubert. Consulté par *lematin.ch*, l'ancien inspecteur de police Yvan Perrin avait nourri d'emblée de sérieuses réserves devant le témoignage du jeune métis prétendument lacéré au cutter: «Un cutter produit de plaies plus nettes, rarement uniformément profondes. Là, on dirait que la croix gammée a été grattée», avait-il indiqué.

La prétendue victime a-t-elle voulu attirer l'attention ou la compassion? Confirmation par le procureur général: «Il portait déjà les marques en question sur la joue plusieurs heures avant le moment auquel il disait avoir été assailli».

(…) Le Matin

(Merci à *Bes*)